

Paris, le 8 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE VIE | RESULTATS – NOVEMBRE 2025

DANS LA PEAU DU NUMERO 1

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie est indéniablement le placement de l'année 2025 avec une série de collectes de haut niveau témoignant de la compétitivité retrouvée du premier placement des ménages. La baisse du rendement de l'épargne réglementée et des taux des dépôts à terme explique ce nouvel engouement. Les ménages épargnent toujours beaucoup, mais différemment. Ils placent leurs liquidités et réallouent une partie de l'épargne de précaution constituée ces dernières années vers l'assurance vie. La publication des premiers rendements des fonds en euros pour 2025 devrait conforter la place de leader de l'assurance vie. Ils ressortent, en effet, stables, voire en légère hausse.

Une collecte nette de haut niveau au mois de novembre

L'assurance vie continue d'engranger de bons résultats, à la différence du Livret A qui est entré dans un cycle de décollectes. Au mois de novembre, le premier placement des ménages a enregistré, en effet, une collecte nette de 4,8 milliards d'euros, après +5,1 milliards d'euros en octobre.

Depuis 1997, la plus forte collecte au mois de novembre a été enregistrée en 2006, avec 4,9 milliards d'euros. La moyenne de ces dix dernières années s'élevait à 1,4 milliard d'euros.

Vers une collecte de plus de 50 milliards d'euros en 2025

Sur les onze premiers mois de l'année, la collecte nette a atteint 49,4 milliards d'euros, supérieure de 21,8 milliards d'euros à celle de 2024 sur la même période. Il faut remonter à 2010 pour constater une collecte nette supérieure à 50 milliards d'euros.

La collecte positive est imputable tant aux fonds en euros (+10,0 milliards d'euros) qu'aux supports en unités de compte (UC) (+39,5 milliards d'euros).

Toujours des cotisations historiques et un taux d'UC en hausse

En novembre, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 15,7 milliards d'euros, leur plus haut niveau pour un mois de novembre. Les unités de compte sont toujours en forte croissance (+8 % sur un an), aidées en cela par la bonne tenue des marchés financiers. Les cotisations en fonds en euros ont également progressé de 2 % sur un an. Depuis le début de l'année, les cotisations s'élèvent à 176,0 milliards d'euros, en hausse de 14,9 milliards d'euros. Cette évolution concerne à la fois les supports en UC (+13 %) et ceux en euros (+7 %). La part des UC dans les cotisations remonte en novembre pour atteindre 40 %, la moyenne sur les onze premiers mois étant de 38 %.

Des prestations modestes, symboles de l'attractivité de l'assurance vie

Preuve que l'assurance vie a retrouvé sa compétitivité, les prestations sont relativement faibles. Elles se sont élevées à 10,9 milliards d'euros en novembre. Les ménages retirent moins d'argent de leurs contrats qu'auparavant. Depuis le début de l'année, les prestations sont en recul de 5 % et ont atteint 126,5 milliards d'euros.

Un encours à plus de 2 100 milliards d'euros

Grâce à la collecte dynamique et à la bonne tenue des marchés financiers, l'encours progresse et a atteint, fin novembre, 2 106 milliards d'euros, en hausse de 6,3 % sur un an.

Un nouveau cycle de croissance pour l'assurance vie avec le recyclage des vieux PEL

Dans les prochains mois, l'assurance vie devrait bénéficier d'un contexte porteur. L'écart de rendement entre les fonds en euros et celui de l'épargne réglementée ou des dépôts à terme augmentera au profit des premiers. Les prévisions sur l'évolution des marchés actions sont plutôt encourageantes. L'assurance vie devrait enfin bénéficier de la fermeture des plans d'épargne logement ouverts depuis plus de quinze ans. Entre 2026 et 2030, 3,2 millions de PEL sont concernés pour un encours de 93 milliards d'euros. Les titulaires de vieux PEL devraient se tourner vers l'assurance vie, qui devrait les satisfaire tant sur le plan du rendement que de la garantie en capital et de la fiscalité.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez
tel 06 13 90 75 48
slegouez@cercledelepargne.fr

Philippe Crevel
Tel : 06 03 84 70 36